



16^{ème} CIFEPME – Lyon 2022

Session Jeunes chercheurs (Consortium Doctoral du 25 octobre 2022)

1. Présentation

Lors du prochain Congrès International Francophone sur l'Entrepreneuriat et la PME (CIFEPME) qui se tient à Lyon, une session spéciale "jeunes chercheurs" (consortium doctoral) est organisée. Cette session aura lieu **25 octobre 2022**, dans les locaux de **l'Université Lyon 2**.

Cette journée a pour principal objectif d'aider les doctorants travaillant dans le domaine de l'entrepreneuriat et des PME à avancer dans leur travail de thèse et à préparer leur insertion dans la communauté scientifique. Cette journée constitue donc une occasion pour les doctorants de rencontrer des spécialistes de la recherche en entrepreneuriat et en PME et de discuter avec eux des questions touchant aussi bien leur domaine de recherche que leurs activités de chercheur. Afin de rendre l'exercice fructueux, il est fortement recommandé aux doctorants de se situer *a minima* en deuxième année de thèse.

Un des objectifs du consortium doctoral étant d'encourager au mieux les jeunes chercheurs et de leur fournir des éléments permettant de faciliter leur insertion dans la communauté, la journée va permettre d'aider les doctorants dans la rédaction de leur travail de recherche ou dans leur carrière de chercheur. D'autre part, l'organisation générale du congrès a été pensée afin de faciliter les contacts et le réseautage entre jeunes chercheurs et chercheurs confirmés.

2. Dates à retenir

30 avril 2022	Date limite pour soumettre une intention de participer en trois pages
30 mai 2022	Date limite à laquelle les étudiants seront informés de l'acceptation ou du refus de la présentation de leur projet
31 août 2022	Date limite d'envoi du document complet de 10 pages
25 octobre 2022	Consortium doctoral

3. Les règles à suivre pour soumettre une proposition

3.1. Intention de participer (3 pages)

Tout doctorant souhaitant participer au consortium doctoral devra transmettre un document de trois pages aux trois responsables du consortium :

celine.berard@univ-lyon2.fr

alexis.catanzaro@univ-st-etienne.fr

jean-michel.degeorge@emse.fr

Au plus tard le **30 avril 2022**.

Ce document de trois pages devra inclure les éléments suivants :

- Nom et prénom du doctorant, et établissement d'inscription
- Nom du/des (co)directeurs de thèse
- Année d'inscription en thèse
- Titre de la thèse
- Problématique et objectifs de la thèse
- État d'avancement de la thèse
- Attentes et motivations à la participation à ce consortium doctoral
- Courte bibliographie

3.2. Document complet (10 pages)

En cas d'acceptation, un document complet de dix pages (excluant la page frontispice, les références bibliographiques et les annexes), permettant aux membres du jury d'évaluer correctement le texte, devra être acheminé aux trois responsables du consortium :

celine.berard@univ-lyon2.fr

alexis.catanzaro@univ-st-etienne.fr

jean-michel.degeorge@emse.fr

Au plus tard le **31 août 2022**.

Ce document sera en format Word, Times New Roman, 12 points à interligne et demi (format A4 avec des marges de 2,5 cm à gauche, à droite, en haut et en bas).

Une page frontispice, ne comptant pas dans les dix pages, doit précéder le travail. Elle doit indiquer : le titre de la thèse, le nom et les coordonnées complètes du doctorant (établissement d'inscription et laboratoire de recherche, téléphone, adresse, courriel), de même que les noms et établissements des directeurs et co-directeurs de la thèse.

Les références bibliographiques dans le corps du texte doivent comporter, entre parenthèses, l'indication du nom de l'auteur et la date de publication de l'ouvrage cité. La liste des références bibliographiques est présentée à la fin de la proposition, avant les annexes, s'il y a lieu. Les auteurs doivent y être présentés par ordre alphabétique du nom, avec indication du nom, des initiales du prénom, de la date de publication (entre parenthèses), du titre de l'ouvrage (en italique pour un livre et en caractère normal pour un article), suivi de la maison d'édition, du lieu d'édition, de la collection et des pages utilisées pour un livre; alors que pour un article, indication du titre de la revue en italique, du volume, du numéro et des pages concernées. Voici deux exemples :

Dans le corps du texte : (Durand et Dupont, 2020)

Dans la bibliographie : Durand, J. et M. Dupont (2020). *La PME et la croissance*, Édition de l'Entrepreneur, Paris, p. 17
Durand, J. et M. Dupont (2020). *La PME et la croissance*, *Revue internationale PME*, vol. 18, no 2, p. 17-34.

Le document de 10 pages doit inclure les points suivants :

- ***La présentation du projet de recherche (problématique, objectifs, revue de littérature, questions de recherche, hypothèses de recherche, le cas échéant)***
Dans cette première partie du document, il s'agit de décrire le projet de recherche, dont principalement la problématique à laquelle s'intéresse le projet de thèse. Dans la foulée, le(a) thésard(e) doit aussi indiquer l'utilité et la pertinence du projet tant en ce qui concerne la partie académique que les éventuelles retombées pour le milieu professionnel. En d'autres termes, il s'agit de mettre en avant la contribution recherchée dans le cadre du projet doctoral. Cette partie comporte donc la présentation du sujet, les enjeux qui y sont associés, l'objet du travail et le problème principal auquel la thèse s'intéresse ainsi que la question centrale de la problématique construite. Les hypothèses ou axes de travail sont aussi exposés de même que la littérature consultée.
N.B. : Le document doit présenter de manière précise et claire la problématique de recherche et la question centrale traitée au sein du projet doctoral.
- ***La méthodologie de recherche envisagée***
Cette partie porte sur les aspects méthodologiques, donc sur les stratégies de recherche (étude de cas, enquête, etc.), les stratégies d'échantillonnage (détermination de la population étudiée), et les stratégies de collecte /cueillette, de traitement et d'analyse des données (maquette d'entrevue, questionnaires, grilles d'analyse, logiciels utilisés, etc.).
- ***Les autres aspects de la thèse, selon l'avancement du projet***
Cette partie présente les limites ou les apports envisagés de même que, lorsque cela est possible, les résultats préliminaires de la recherche.
- ***Les difficultés rencontrées par le chercheur et les questionnements éventuels***

Une bibliographie indicative de 10 références (maximum) présentées selon les règles imposées complète le document de 10 pages. Cette bibliographie comporte les références clés qui structurent le projet doctoral.

Les projets de recherche seront évalués par des experts qui feront part de leurs commentaires de manière à améliorer la démarche de recherche de l'étudiant. Pour les projets retenus, un temps de présentation d'une durée de 10 minutes sera alloué pour chacun des étudiants. Ensuite, les experts assignés engageront une période de discussion/questions de 15-20 minutes avec les étudiants, pour une durée totale d'une trentaine de minutes.

Céline BERARD – Université Lyon 2
Alexis CATANZARO - Université Jean Monnet
Jean-Michel DEGEORGE – Mines Saint-Etienne